

Achats: les objectifs de gains pour 2018 seront "largement" dépassés (DGOS)



MONTROUGE (Hauts-de-Seine), 4 décembre 2018 (TechHopital) - Les gains sur les achats hospitaliers effectués en 2018 atteindront près de 450 millions d'euros, dépassant "largement" les objectifs, a estimé Marie-Anne Jacquet, sous-directrice du pilotage de la performance des acteurs d'offre de soin à la direction générale de l'offre de soins (DGOS), lors des Journées de l'achat hospitalier organisées par le Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah) à Montrouge, le 29 novembre.

Marie-Anne Jacquet a rappelé que l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam) prévoyait 310 millions € de gains pour les achats hospitaliers en 2018 (1,27 milliard € de 2018 à 2020). Elle n'a pas donné d'estimation sur le montant total des achats hospitaliers qui seront effectués en 2018 par les établissements publics.

Cet indicateur de performance économique traduit "les efforts importants" engagés par les établissements, notamment dans le cadre de la mutualisation des fonctions achat au sein des groupements hospitaliers de territoire (GHT) au 1er janvier 2018, a-t-elle avancé.

Et de poursuivre: "C'est le fruit d'une dynamique importante qu'il convient d'entretenir. Il faut qu'on reste mobilisés. Les gains achats 2018, selon nos analyses, sont le fruit d'actions d'achats et de processus de marchés engagés en 2017 pour leur majorité, avant la mise en place effective de la fonction de mutualisation des achats dans les GHT".

"Il faudra consolider les organisations et les processus d'achats en 2019 qui sont mis en place, les renforcer", ou "parfois en mettre en place", a-t-elle insisté.

La sous-directrice a relevé la nécessité de "renforcer les liens entre les établissements supports et parties pour capter toutes les opportunités et énergies disponibles".

Marie-Anne Jacquet n'a pas détaillé à quoi correspondent précisément ces gains d'achat.

En octobre 2017, la Cour des comptes avait critiqué l'indicateur "gains d'achat", soulignant qu'ils étaient estimés dans "des conditions méthodologiquement très peu rigoureuses", considérant que "les gains d'achat ne sont pas des gains budgétaires".

Marie-Anne Jacquet avait indiqué en février qu'un programme d'action de la DGOS, en cours d'élaboration, prévoyait entre autres "d'affiner le mode de calcul des gains achats obtenus dans le cadre du programme national de performance hospitalière pour des achats responsables (Phare) et comptabilisés dans les économies de l'Ondam", à l'occasion d'une audition devant la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (Mecss) de l'Assemblée nationale.

Raphaël Ruano, responsable du programme Phare (Performance hospitalière pour des achats responsables),

qui intervenait également le 29 novembre lors des Journées de l'achat hospitalier, a indiqué qu'un travail est en cours pour 2019 afin de poursuivre l'ajustement de la méthodologie de calcul des gains. Une autre réflexion vise à "objectiver la mesure de l'efficacité sur le coût de la fonction achat et ce qu'elle rapporte" dans le cadre de la mise en place des fonctions d'achat mutualisées dans les GHT. C'est une "attente forte" des acteurs hospitaliers, a-t-il argué.

La sous-directrice a par ailleurs annoncé qu'une convention de partenariat sera signée "en décembre" entre les centrales d'achat nationales (Resah, UniHa et Ugap) d'une part, et la DGOS d'autre part, "pour consolider et formaliser toutes les bases de [leur] coopération", ainsi que "renforcer et encourager la mutualisation des achats".

Elle a indiqué que la feuille de route concernant les opérateurs régionaux "est en train d'être consolidée par les agences régionales de santé [ARS]". "C'est un axe important de gisement de performance des achats qu'on veut décliner et renforcer", a-t-elle fait valoir. "Il existe des initiatives et réussites locales qui répondent aux besoins spécifiques locaux [...]", il faut "les encourager", a-t-elle conclu.

jyp/nc

Jean-Yves Paillé

© 2012-2018 APM International.